

#### **EXERCICE 2018**

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

#### Séance du 2 juillet 2018

#### DÉLIBÉRATION nº2018-60

Le conseil d'administration s'est réuni le 02 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 22 juin 2018.

#### Point de l'ordre du jour :

6.3. Approbation des propositions de la CFVU du 28 juin 2018

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 juin 2018,

#### Exposé de la décision :

En plus des maquettes de masters et le dossier d'accréditation du CLES, des conventions et des doubles diplômes, le conseil d'administration doit approuver les autres propositions de la CFVU du 28 juin 2018.

#### Proposition de décision soumise au conseil :

- Commission FSDIE sous-commission exonération approbation de l'évolution de la procédure ;
- Approbation du bornage des inscriptions administratives ;
- Approbation du projet encadré en ingénierie (EPU) ;
- Approbation des enseignements dans le cadre du CERCIP.

#### Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 37
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 33
Abstentions : 5
Votes exprimés : 28
Pour : 25
Contre : 3

#### Pièces jointes :

- Pièces relatives aux points soumis à approbation.

Fait à Tours, le 4 juillet 2018

Le Président,

Phillippe Vendrix

Mis en ligne

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 1 0 JUL. 2018



#### Service des Etudes et de la Formation Bureau 0100

FICHE IV - 3 21-06-2018

#### **IV - AIDES FINANCIERES**

3 - Exonération des Droits d'inscriptions universitaires

#### Textes de référence

#### Article R719-49 du code de l'éducation Article R719-50 du code de l'éducation

C.A. du 7 juillet 2014 et CA du 26 septembre 2016, délibération n°2016-52. CFVU du 21 juin et CA du 4 juillet 2018

**PRINCIPE**: L'exonération concerne uniquement l'inscription PRINCIPALE en Formation Initiale à un DIPLÔME NATIONAL pour l'année en cours. Le Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) ayant un statut très particulier, et les frais d'inscription étant alignés sur les droits nationaux, ils sont exceptionnellement intégrés au dispositif.

#### 1- Sont exonérés de plein droit sur présentation d'un justificatif

- Les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou d'une aide annuelle du Fonds National d'Aide d'Urgence (ou dispositif équivalent).
- Les sages-femmes bénéficiaires d'une bourse de la région
- Les boursiers du gouvernement français
- Les pupilles de la nation
- Les étudiants réfugiés (présentation de la carte de réfugié) ou demandeurs d'asile (présentation du récépissé <u>en cours de validité</u>) après vérification du dossier par le bureau des Etudes et de la Vie universitaire du SEF en charge de la commission d'exonération.

L'étudiant règle uniquement les droits facultatifs (PCE, Packsport).

#### 2- Sont susceptibles d'être exonérés sur décision individuelle

- Les étudiants présentant une notification conditionnelle de bourse mais ne satisfaisant pas aux conditions de progression, <u>dans la limite d'un redoublement</u>.
- Les étudiants ayant épuisé leurs droits à bourse.
- Les étudiants dont les parents remplissent les conditions financières suivantes :

Revenu BRUT GLOBAL inférieur à euros avec 1 enfant à charge Revenu BRUT GLOBAL inférieur à euros avec 2 enfants à charge Revenu BRUT GLOBAL inférieur à euros avec 3 enfants à charge

Revenu BRUT GLOBAL inférieur à euros avec 4 enfants à charge

Pour chaque enfant au-delà de 4 enfantseuros supplémentaires pour le REVENU BRUT GLOBAL.

NB : Les chiffres seront remis à jour à la rentrée pour s'aligner à la marge supérieure sur les seuils du CNOUS dès parution de la circulaire

#### > Les étudiants mariés, pacsés ou vivant maritalement :

- Prise en compte des **revenus du couple** si l'un des deux membres est salarié : Revenu BRUT GLOBAL inférieur XXX sans enfant à charge (application des plafonds ci-dessus pour les étudiants chargés de famille).
- <u>Prise en compte du **RBG des parents** de l'étudiant demandeur</u> si le couple est composé de deux étudiants non salariés.

#### 3 - Ne peuvent pas bénéficier d'une exonération

- Les étudiants âgés de plus de 28 ans au 01.11.2018.
- Les étudiants **étrangers** inscrits en France pour une **première année d'études supérieures** en France et dont les parents vivent à l'étranger (*sauf réfugiés et demandeurs d'asile*).
- Les étudiants **non boursiers** inscrits en **maïeutique** (droits reversés à l'Ecole de Sages-Femmes).
- Les étudiants défaillants en 2017-2018.
- Les étudiants inscrits en double cursus.
- Les étudiants inscrits en césure
- Les étudiants déjà titulaires d'un diplôme de fin de cursus.
- Les étudiants inscrits en **Diplôme d'Université** n'ouvrant pas droit à bourse à l'exception des étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile inscrits au CUEFEE (commission ad hoc) et les étudiants inscrits en DUMI.
- Les étudiants inscrits en 5ème année de thèse et plus.
- Les étudiants internes en Médecine.
- Les auditeurs libres.

#### **PROCEDURE**

#### Étudiants exonérés de plein droit

• Inscription en présentiel :

Exonération des droits nationaux de scolarité sur présentation des justificatifs :

- Pour les boursiers: présentation de la notification conditionnelle de bourse ou d'aide annuelle.
- **Pour les pupilles de la nation :** présentation d'un extrait d'acte de naissance.

L'étudiant s'acquitte des droits facultatifs (PCE, Packsport)

#### • Inscription par le web:

Deux possibilités :

- Règlement de la totalité des droits en ligne par CB. Le remboursement des droits sera effectué sur présentation de la notification à la scolarité.
- **2** Règlement en attente : Pas de règlement en ligne par l'étudiant, mais l'inscription n'est pas validée jusqu'à ce qu'il se présente à sa scolarité muni de sa notification pour bénéficier de son exonération immédiate et régler uniquement les droits facultatifs dont il peut être redevable.

#### Étudiants susceptibles d'être exonérés des droits sur demande individuelle

#### • Inscription en présentiel

Règlement des droits dans leur totalité, <u>soit en une fois</u> (chèque, espèces, CB), soit en 3 fois (CB par TPE P3F). Le règlement en CB est à privilégier.

#### • Inscription par le web :

Règlement des droits dans leur totalité, soit en une fois (CB), soit en 3 fois (CB).

Les étudiants ayant reçu un avis favorable en commission d'exonération devront présenter la décision à leur scolarité pour demander le remboursement de leurs droits <u>par virement bancaire</u>.

<u>ATTENTION</u>: Les étudiants ayant réglé leurs droits par CB en 3 fois **ne seront remboursés** qu'après le 3ème et dernier prélèvement.

#### Calendrier des dates limites d'inscription administratives Rentrée universitaire 2018-2019

PRINCIPE : Les étudiants doivent s'inscrire en juillet.

Des exceptions sont tolérées pour :

- > Les étudiants en attente de décision d'admission ou de validation d'acquis,
- > Les étudiants, extérieurs à l'université de Tours, en attente de leurs résultats et du transfert de leur dossier universitaire,
- > Les étudiants internationaux qui ne sont pas en France.

En tout état de cause, tous les étudiants devront avoir procédé à leur inscription administrative avant les dates limites fixées ci-dessous, par type de diplôme, et communes à toutes les composantes de l'Université.

|                                     |                                                      | Première inscription à l'Université de Tours |                                               | Réinscriptions à l'Université de Tours |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|
| Diplômes/Année d'études             | Nouveaux bacheliers/Etudiants<br>soumis à PARCOURSUP | Etudiants en Francce<br>(Hors Parcoursup)    | Etudiants internationaux<br>(Hors Parcoursup) | Français et internationaux             |
|                                     | Phase principale Parcoursup                          | - 5 septembre 2018                           | 30 septembre 2018                             | 10 septembre 2018                      |
| DUT                                 | 5 septembre 2018                                     |                                              |                                               |                                        |
| 1ère , 2nde année et année spéciale | Phase complémentaire Parcoursup                      |                                              |                                               |                                        |
|                                     | 21 septembre 2018                                    |                                              |                                               |                                        |
|                                     | Phase principale Parcoursup                          |                                              | 14 septembre 2018                             | 20 juillet 2018                        |
| PACES                               | 5 septembre 2018                                     |                                              |                                               |                                        |
| TACES                               | Phase complémentaire Parcoursup                      |                                              |                                               |                                        |
|                                     | 21 septembre 2018                                    |                                              |                                               |                                        |
|                                     | Phase principale Parcoursup                          |                                              | 30 septembre 2018                             | 10 septembre 2018                      |
| LICENCE                             | 5 septembre 2018                                     | 5 septembre 2018                             |                                               |                                        |
| L1, L2 et L3                        | Phase complémentaire Parcoursup                      | 5 septembre 2016                             |                                               |                                        |
|                                     | 21 septembre 2018                                    |                                              |                                               |                                        |
| LICENCE PROFESSIONNELLE             |                                                      | 7 septembre 2018                             | 7 septembre 2018                              | 7 septembre 2018                       |
| MASTER 1ère année                   |                                                      | 30 septembre 2018                            | 15 octobre 2018                               | 30 septembre 2018                      |
| MASTER 2ème année                   |                                                      | 15 octobre 2018                              | 15 octobre 2018                               | 15 octobre 2018                        |
| MASTER INTERNATIONAUX<br>(EPU)      |                                                      | 24 octobre 2018                              | 24 octobre 2018                               | 24 octobre 2018                        |
| INGENIEURS                          |                                                      | 19 septembre 2018                            | 26 septembre 2018                             | 26 septembre 2018                      |
| INTERNES MEDECINE ET PHARMACIE      |                                                      | 15 novembre 2018                             | 15 novembre 2018                              | 15 novembre 2018                       |





## Projets encadrés en Ingénierie : Informatique, Electronique et Systèmes Énergétiques, Mécanique et Conception de Systèmes, Aménagement et Environnement

Le projet concerne les étudiants inscrits dans une université étrangère partenaire de l'université de Tours qui veulent améliorer leurs compétences dans un domaine spécifique de l'ingénierie au sein de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours. Les champs sont détaillés au lien suivant :

https://polytech.univ-tours.fr/english-version-/graduate-school-of-engineering-university-of-tours-france-468583.kjsp

Le projet sera réalisé sous la direction d'un enseignant-chercheur de Polytech Tours. La langue sera l'anglais ou le français. Il est recommandé pour les étudiants intéressés d'avoir un niveau B2 en anglais ou en français.

Les étudiants peuvent contacter directement les professeurs de Polytech Tours ou être recommandés par un collègue étranger. Ils peuvent choisir un projet proposé par un enseignant-chercheur de Polytech Tours ou proposer eux-mêmes un sujet (en co-supervision avec un collègue étranger par exemple). Les étudiants seront examinés par un rapport écrit et une présentation orale (en anglais ou en français). Cette unité de cours pourra être réalisée avec les laboratoires associés à Polytech Tours. Les échanges en anglais en seront facilités.

Deux types de projets supervisés sont proposés :

- Projet supervisé 1. 30 ECTS sur un seul projet (encadré au moins par un enseignant-chercheur de Polytech Tours, éventuellement en collaboration avec un collègue de l'université d'origine de l'étudiant) validant des compétences théoriques et / ou techniques dans le domaine de l'ingénierie;
- Projet supervisé 2. 20 ECTS (projet) complétés par 10 ECTS (cours disciplinaires enseignés au sein de Polytech Tours ou cours de français pour étudiants étrangers).

#### Projet supervisé 1:

Crédits: 30 ECTS (soit environ 600 heures de travail)

**Durée** : un semestre (semestre d'automne [de septembre à la fin janvier] ou de printemps [de la fin janvier à la fin juin])

**Date limite d'inscription :** avant le 1<sup>er</sup> juillet, pour les étudiants venant au semestre d'automne ; avant le 1<sup>er</sup> décembre, pour les étudiants venant au semestre de printemps

**Contenu :** Le projet sera axé sur l'un des domaines suivants : informatique, électronique et systèmes énergétiques, mécanique et conception de systèmes, aménagement urbain/territorial et environnement (aquatique et / ou terrestre). Elle doit être réalisée individuellement dans un laboratoire, sous la supervision d'un enseignant-chercheur de Polytech Tours (éventuellement en





collaboration avec un autre collègue). Au début du projet, un plan de travail sera soumis par l'étudiant avec les conseils de son encadrant à Polytech Tours.

Attention : avant de postuler pour ce cours tous les étudiants doivent obtenir l'approbation de leur futur encadrant à Polytech Tours. Les étudiants peuvent également contacter directement le/la directeur/trice adjoint/e aux relations internationales à l'adresse : international.polytech@univtours.fr.

Niveau : Première ou deuxième année de Master.

**Prérequis** : Pour la première année de Master : 110 ECTS déjà validés dans le domaine spécifique ou proche de la science et de l'ingénierie.

Pour la deuxième année du Master : 145 ECTS déjà validés dans le domaine spécifique ou proche de la science et de l'ingénierie.

**Procédure d'évaluation :** La validation du projet passe par l'examen d'un rapport écrit (en anglais ou en français) complété par une présentation orale de 30 ECTS.

#### Projet supervisé 2:

**Crédits :** 20 ECTS (soit environ 400 heures de travail) + 10 ECTS (cours disciplinaires enseignés au sein de Polytech Tours ou cours de français pour étudiants étrangers)

**Durée :** un semestre (semestre d'automne [de septembre à la fin janvier] ou de printemps [de la fin janvier à la fin juin])

**Date limite d'inscription** : avant le 1er juillet, pour les étudiants venant au semestre d'automne ; avant le 1er décembre, pour les étudiants venant au semestre de printemps

**Contenu :** Le projet sera axé sur l'un des domaines suivants : informatique, électronique et systèmes énergétiques, mécanique et conception de systèmes, aménagement urbain/territorial et environnement (aquatique et / ou terrestre). Elle doit être réalisée individuellement dans un laboratoire, sous la supervision d'un enseignant-chercheur de Polytech Tours (éventuellement en collaboration avec un autre collègue). Au début du projet, un plan de travail sera soumis par l'étudiant avec les conseils de son encadrant à Polytech Tours.





Attention : avant de postuler pour ce cours tous les étudiants doivent obtenir l'approbation de leur futur encadrant à Polytech Tours. Les étudiants peuvent également contacter directement le/la directeur/trice adjoint/e aux relations internationales à l'adresse : international.polytech@univtours.fr.

Niveau : Première ou deuxième année de Master.

**Prérequis :** Pour la première année de Master : 110 ECTS déjà validés dans le domaine spécifique ou proche de la science et de l'ingénierie.

Pour la deuxième année du Master : 145 ECTS déjà validés dans le domaine spécifique ou proche de la science et de l'ingénierie.

#### Procédure d'évaluation :

- Le projet est examiné par un rapport écrit (en anglais ou en français) et une présentation orale pour 20 ECTS ;
- suivant les modalités d'évaluation des cours disciplinaires enseignés au sein de Polytech Tours et / ou des cours de français pour étudiants étrangers (10 ECTS).

|   | Titre : Science et opinions dans la vie démocratique Thème : 1 & 6 |
|---|--------------------------------------------------------------------|
| 2 | Responsable du cours & intervenant : Amaury MOUCHET                |

Comment participer à une démocratie au sein de laquelle de plus en plus de questions de société impliquent fortement science et technologie ? Traitement des données massives (« big data »), intelligence artificielle, campagnes de vaccination, politique climatique et énergétique, pour ne citer que quelques sujets d'actualité parmi tant d'autres.

Afin de ne pas abandonner ces questions délicates aux seuls experts et aux professionnels de la politique, pour entretenir son esprit critique et éclairer ses choix en évitant les écueils du scepticisme radical ou de l'adhésion idéologique aveugle, tous deux consolidés par internet, se profilent en arrière-fond le rôle de l'éducation académique et de la culture scientifique populaire : comment distinguer entre un énoncé scientifique et une opinion, une source de savoirs et une source de valeurs (voir par exemple l'article 12 de la Charte de la Laïcité à l'école) ? Comment se protéger contre les traitements pseudo-scientifiques des sujets qui font l'objet de désinformation (« fake news ») ou de sensationnalisme ? Comment se défendre de la complaisance envers l'irrationnel notamment autour de la santé, des nouvelles technologies et de l'environnement? La physique par ses méthodes, ses résultats et sa longue intrication avec la culture occidentale nous offre certaines clefs sur ces questions. Son histoire et son épistémologie apportent un éclairage indispensable qui s'étend bien au-delà de la discipline elle-même : informatique, chimie, biologie et, bien sûr, sciences humaines. Le but de ce cours est d'illustrer sur des exemples concrets, pas uniquement en lien direct avec la physique, d'actualité ou non, comment, pour reprendre le titre d'un ouvrage récent du physicien J. Treiner, « un peu de science ça ne peut pas faire de mal ».

FORME PEDAGOGIQU

**DEROULE DES SEANCES** 

Partant de la lecture et du commentaire critique de textes ou de pages web pour un public sans prérequis particuliers, cet enseignement réclamera sans doute, en fonction des réactions, des compléments plus disciplinaires mais sans aucune technicité (en physique pour comprendre l'énergie si l'on évoque les questions d'énergies renouvelables ou non par exemple, en probabilités et en physique statistique pour comprendre les notions de corrélation, de traitement statistiques des données et des biais, en épistémologie pour comprendre la notion d'objectivité et la différence entre Relativité et relativisme, les critères d'évaluation d'une connaissance, etc.). Il se prête particulièrement bien à la configuration d' « amphi inversé » préconisé. l'ai déjà expérimenté un cours dans cet esprit-là en épistémologie et histoire des sciences

pour le MEEF (mutualisé Maths & Physique-Chimie).

Le déroulement des séances, ni uniforme, ni rigide, nécessite de s'adapter à l'attitude, aux goûts et aux réactions du public. Il tournera autour des questions, des illustrations, des exemples et des débats suscités par les textes ou par l'actualité. Exemples de textes abordés (distribués à l'avance) : extraits du programme officiel de l'Éducation Nationale (notamment le cycle 4), de Hume Enquête sur l'entendement humain (notamment la section X), de Changeux & Bouveresse (la vérité dans les sciences), Feynman (section 2.1 du tome 1 de son célèbre cours de physique), Poincaré (la valeur de la science). les thèmes évoqués par Treiner dans l'ouvrage cité ci-dessus ou certains dossiers de l'Association Française pour l'Information Scientifique (astronomie/astrologie. évolution/créationnisme, ondes électromagnétiques etc.) offrent de belles entrées en matière qui seront choisies en fonction des souhaits individuels ou collectifs des étudiants. Bien entendu beaucoup de supports visuels viendront étayer ces séances avec même quelques petites expérimentations collectives si le contexte s'y prête.

| TITRE                        | Titre : Droit animalier et biodiversité. Thème : Environnement Sous-thème (facultatif) : Ecologie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INTERVE<br>NANT(S)<br>3 max. | Responsable du cours : Damien THIERRY, MCF en droit public, spécialisé en droit de l'environnement.<br>Intervenants :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| DESCRIPTIF                   | La cause animalière est un thème d'actualité qui pose de nombreuses questions juridiques. Ce cours, abordables tant par des juristes que par des étudiants qui découvrent le droit a pour objet de traiter du rapport de l'homme à l'animal sous l'angle du bien-être animal mais aussi de la disparition des espèces animales:  - le statut juridique de l'animal, la reconnaissance des droits aux animaux  - l'expérimentation animale  - l'élevage industriel (conditions d'élevage, de transport, d'abattage)  - l'utilisation des animaux dans le cadre de spectacles  - la protection de la faune sauvage et les problèmes juridiques posés par la destruction massive de biodiversité  - les conflits posés par certaines espèces animales (prédation des troupeaux d'ovin par le loup, animaux porteurs de maladies)  - la chasse, le régime des espèces « nuisibles » |
| FORME                        | <ul> <li>les étudiants seront sollicités par des discussions spontanées mais aussi par de courts exposés pour apporter des éclairages pluridisciplinaires : le regard du biologiste n'est pas forcément le même que celui du sociologue ou du juriste Il s'agira de présenter une réflexion, un retour d'expérience</li> <li>le responsable du cours apportera des éclairages juridiques pour souligner les évolutions du droit en France, en Europe et dans le monde.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| DEROULE DES SEANCES          | Il s'agira après les propos introductifs de privilégier des séances thématiques. Le thème est connu à l'avance par les étudiants qui pourront travailler dessus. Il s'agira à chaque séance d'identifier les enjeux, difficultés posées par le thème. De confronter les points de vue pour tenter ensuite de comprendre comment le droit tend à apporter des réponses adaptées.  EVALUATION: L'évaluation consistera en un écrit sur un thème choisi par l'étudiant; il s'agira de traiter d'une question en lien avec l'actualité; l'étudiant sera évalué sur sa capacité à identifier les enjeux d'un thème, à en cerner les différents aspects et à en identifier les réponses juridiques existantes ou souhaitées.                                                                                                                                                          |

TR

Titre : « Le genre : actualité et histoire » Thème : n° 4 - Egalité Sous-thème (facultatif) :

VANT(S)
3 max.

Responsable du cours : Ulrike Krampl (ASH/Histoire)

Intervenant.e.s: Ulrike Krampl (ASH/Histoire), Stéphanie Sauget (ASH/Histoire),

Anthony Castet (L&L/Civilisation américaine)

DESCRIPTIF

Qu'est-ce qu'un homme ? Qu'est-ce qu'une femme ? Combien de sexes existe-t-il ? Anodines et ludiques au premier abord, ces questions sont de fait au cœur de l'organisation de toute société. Pour interroger les enjeux symboliques, sociaux et politiques de la construction historique des identités sexuées, les sciences sociales ont développé un outil d'analyse : le genre. Il nous aide à comprendre comment une société donnée définit le masculin et le féminin et, partant, ce qui ne saurait s'y réduire (ex. transgenre) ; plus généralement, le genre nous aide à comprendre comme les rapports sociaux entre les individus s'organisent comme des rapports de pouvoir, qui se déclinent selon le sexe, l'identité sexuelle, l'appartenance sociale et culturelle ainsi que l'orientation sexuelle. L'observation des conditions de vie réelles permet rapidement de constater qu'une quantité de situations diverses continuent de privilégier une inégalité de traitement, voire de « légaliser » la discrimination, à des degrés divers selon les États et les domaines, pour renforcer leur infériorisation et leur marginalisation.

L'UE CERCIP « Genre : actualité et histoire » invite ainsi les étudiant·e·s de toutes disciplines à venir réfléchir ensemble sur l'un des principes organisateurs majeurs du social, à en saisir l'historicité et à développer un regard critique sur le monde contemporain et celui à venir.

Parmi les thèmes susceptibles d'être abordés :

- « Le travail, source de dépendance et de discriminations ou vecteur d'égalité ? »
- « Citoyenneté et discrimination LGBTQ+ : quelles orientations pour atteindre une égalité de plein droit ? » ;
- « Eduquer les filles, à quoi ça sert ? »;
- « Corps sexués corps neutres ? »;
- « Prendre la parole dans un espace médiatique sexué »

L'espace concerné : France, Europe, États-Unis

La démarche pédagogique prendra plusieurs formes et sera modulée en fonction de l'effectif et des thèmes :

- -dossier documentaire (distribué et mis à disposition sur Celene), extraits audiovisuels à commenter
- étude de cas PBL (*problem-based learning*)
- mises en situation pratiques ; process drama (en fonction de l'effectif et de l'équipement de la salle)
- -discussion (plénière, en groupes, via Celene)
- -cours magistral proposant une mise en perspective conceptuelle et historique

L'enseignement sera structuré en plusieurs séquences thématiques comprenant entre 1 à 3 séances chacune. Chaque séance alternera plusieurs modalités pédagogiques. Voici un exemple de déroulement :

Prenant comme point de départ une question d'actualité nationale ou internationale, la séance débutera par la prise de connaissance des documents fournis ou, le cas échéant, la restitution encadrée des lectures effectuées. Puis s'engagera une première phase d'interaction pour recueillir les impressions de lectures, les questions de compréhension et les observations critiques, selon des modalités à définir en fonction de l'effectif, des types de documents et des thèmes traités. Les principaux sujets dégagés feront l'objet d'une mise en perspective historique et culturelle sous forme de CM (appuyé sur un powerpoint qui sera ensuite déposé sur Celene) afin de sensibiliser aux dynamiques historiques et sociales de la construction des évidences du présent. Un temps conclusif visera à prendre conscience du chemin parcouru durant la séance (ou la séquence) en contrastant la première lecture et l'analyse critique élaborée au cours de la séquence.

| TITRE                        | Titre : Quelle place pour la maladie mentale dans notre société ? Thème : Ethique Sous-thème (facultatif) : Regards croisés sur la société                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INTERVE<br>NANT(S)<br>3 max. | Responsable du cours : Nadine FRESQUET (MCU, Neurosciences) Intervenant·e·s : Servane BARRAULT (MCU, Psychologue) + 1 membre de l'ER « Education, Ethique, Santé » (U Tours)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| DESCRIPTIF                   | Cet enseignement comporte 3 chapitres complémentaires ayant chacun une visée pédagogique et éducative différente. Le 1 <sup>er</sup> chapitre présente une vision historique de la place qui a été attribuée au malade mental dans notre société, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Cette connaissance historique permet aux étudiant·e·s de réfléchir sur le changement de notre regard qui a accompagné les progrès de la médecine, influençant notre compréhension de la maladie mentale et la considération qui lui est accordée dans l'espace social. Le 2 <sup>ième</sup> chapitre présente un focus sur une catégorie de troubles mentaux dont l'importance épidémiologique croît : l'addiction. L'intérêt de ce chapitre est de donner une connaissance scientifique actualisée (avec les nouvelles formes de cyberaddictions) de cette pathologie mentale et de susciter la réflexion et le débat chez nos étudiant·e·s qui appartiennent aux tranches d'âge les plus concernées. Le 3 <sup>ième</sup> chapitre présente une réflexion philosophique et sociale sur la prise en charge, dans les lieux de soins, de la maladie mentale. Les questions de l'éthique du soin, du statut du malade, de son consentement, de son accompagnement, de sa prise de décisions éclairées seront traitées. |
| FORME PEDAGOGIQUE            | De nombreux sujets abordés dans le Chap 1 feront débat après que les étudiant·e·s aient pris connaissance de documents (livres, films et documentaires) qui leur seront conseillés. Quelques exemples : l'évolution des classifications psychiatriques fabrique-t-elle de nouveaux malades ? Quelles méthodes sont acceptables en psychiatrie : exemple de la lobotomie, de l'électrothérapie? Le Chap 2 fera l'objet de réflexion et d'auto-analyse sur les cyberpratiques individuelles. Le Chap 3 fera l'objet de débats sur ce que chacun souhaite comme prise en charge et comme considération accordées aux malades dans notre société actuelle.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| DEROULE DES SEANCES          | Le chapitre 1 occupera les 5 premières séances. Le chapitre 2 occupera les séances 6 et 7. Le chapitre 3 occupera les séances 8 à 10. Selon les séances, jusqu'à 50% du temps peut être consacré au débat. Chaque semaine des documents « courts » (documentaires ou films) seront à consulter pour la séance suivante et des documents « longs » (livres) seront indiqués pour une séance plus lointaine. Nous envisageons également de demander à chaque sous-groupe constitué de 3 à 5 étudiant·e·s de préparer un exposé sur un sujet de son choix à partir d'une liste qui sera présentée dès le 1 <sup>er</sup> cours.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

Titre : Genre et droit de l'égalité femmes –hommes Thème: Egalité Sous-thème (facultatif): Responsable du cours : Diane ROMAN, PU droit Intervenants: Ce cours sur le genre et le droit de l'égalité femmes-hommes incitera les étudiant.es à réfléchir DESCRIPTIF au rôle historique du droit dans la consolidation des inégalités de genre, mais aussi à son utilisation contemporaine à des fins d'affirmation de l'égalité entre les femmes et les hommes. S'appuyant sur les acquis scientifiques de l'analyse féministe du droit, courant de pensée académique fécond à l'étranger, cet enseignement montrera que les études de genre permettent de renouveler l'analyse juridique en France. Dans la lignée de l'enseignement d'UEO précédemment assuré, qui avait rencontré un intérêt certain des étudiant.es, le cours portera sur des grandes questions d'actualité telles que la reconnaissance d'un sexe neutre à l'état civil, la transidentité, les discriminations fondées sur les stéréotypes de genre, les violences conjugales, l'accès à la contraception, l'avortement et la procréation médicalement assistée, les enjeux de la parentalité (garde alternée, congés parentaux et partage des tâches domestiques), l'égalité de rémunération et l'égalité professionnelle, l'égal accès aux emplois publics et mandats électifs, la lutte contre les discriminations au travail, le sexisme dans la publicité et la chanson... Un fascicule de documents, structuré en 7 chapitres correspondant aux 7 séances, sera FORME PEDAGOGIQUE disponible sur CELENE en début de semestre. Les étudiant es devront avoir préparé la séance en analysant les documents. Avant chaque séance, un qcm de quelques questions sera mis en ligne, pour permettre aux étudiant.es d'évaluer leur compréhension des documents. Adoptant le principe de « l'amphi inversé », le cours sera l'occasion d'une discussion ordonnée, qui étudiera et remettra en perspective les documents et permettra de revenir sur les résultats du QCM. L'évaluation sera organisée selon une forme innovante : Les étudiants devront au choix - soit rédiger un dossier écrit original de 3 pages constituant en un commentaire de film ou de série télévisée en lien avec la thématique d'une séance. - soit réaliser une production numérique (vidéo, affiche, dossier multimédia, roman photo, etc) sur une thématique étudiée en séance. Les ressources du Fac'Lab New TeAch pourront être utilisées. Les travaux seront mis en ligne sur CELENE le lendemain du dernier cours. Les travaux les plus innovants seront rendus publics, selon une forme qui sera discutée avec les étudiants (affichage, journée de restitution, site internet etc). La grille d'évaluation proposée pour le CERCIP sera utilisée. 7 séances sur les thèmes suivants : **DEROULE DES SEANCES** 1) Identité sexuelle, stéréotypes de genre et rôle sociaux de sexe : enjeux juridiques ; 2) Intégrité physique, autonomie personnelle et violences de genre ; 3) Sexualité et droits reproductifs : enjeux de biodroit ; 4) Egalité des conjoints et des parents dans la sphère familiale : perspective historique et

questions contemporaines : garde alternée, congés parentaux et partage des tâches

6) Citoyenneté et parité, l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives ;

domestiques;

5) Egalité professionnelle et salariale ;

7) Sexisme, liberté d'expression et liberté artistique.

| TITRE                    | Titre : introduction aux questions de bioéthique<br>Thème : l'expérimentation humaine et animale , bioéthique et citoyenneté<br>Sous-thème (facultatif) :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INTERVENANT(S)<br>3 max. | Responsable du cours : Pascal BARONE Intervenants : Pascal BARONE (MCU neurosciences, membre du comité d'éthique pour l'expérimentation animale, et membre du comité d'éthique pour l'expérimentation humaine non interventionnelle Tours – Poitiers (CERNITP)) + 1MCU philosophe (non encore déterminé), ayant une expertise en bioéthique ou en éthique médicale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| DESCRIPTIF               | Chaque citoyen a été, est, ou sera, confronté à une « tension éthique » dans sa vie professionnelle ou personnelle.  L'objectif général est de sensibiliser les étudiants- citoyens aux questions d'éthique et de bioéthique, et de leur montrer comment on peut aborder une démarche permettant d'aboutir à un compromis acceptable par une majorité.  Il s'agit de montrer que la démarche éthique est liée au processus démocratique.  Les thèmes abordés:  1- les tensions éthiques et la démarche éthique  2- l'expérimentation humaine : du procès de Nuremberg à la loi Jardé, le rôle du comité d'éthique  3- le statut de l'animal et l'expérimentation animale : les directives Européennes  4- la procréation médicalement assistée (PMA) : le statut de l'embryon, les dons de gamètes et les lois de bioéthique  5- le don d'organe  6- génétiques et société : données génétiques, génome humain et brevets  7- la protection de l'environnement (intégrée à la réflexion éthique par l'UNESCO)  8- la gestion de la fin de vie : les différentes approches en Europe.  9- les conventions Européennes et internationales (Conseil de l'Europe, ONU)  10- bilan des états-généraux de la bioéthique  11- le rôle du Parlement : révision des lois de bioéthique |
| FORME<br>PEDAGOGIQUE     | Présentation de la thématique qui soulève une question éthique<br>+ Débat citoyen                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

| DEROULE DES SEANCES | Sur le mode du débat parlementaire. Présentation d'un thème Mise en évidence de tensions éthiques : description des intérêts contradictoires Débat citoyen : quel principe privilégier ? Conclusion Vote. Les étudiants arrivent à la séance en ayant pris connaissance du thème abordé et sont invités à exprimer un avis pertinent sur chaque thème. |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## Réflexion sur les grands sujets de société - CERCIP Grille d'évaluation

Année universitaire 2018/2019

| Nom :                      |
|----------------------------|
| Prénom :                   |
| Filière et année d'étude : |

Intitulé de l'enseignement :

# Points max Note I. Évaluation sur le fond Adéquation du sujet au thème du CM Présentation claire et exhaustive du thème choisi (formulation claire des objectifs du traitement du sujet)